

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

À LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER AUTOUR DU « SÉDEVACANTISME »

Dans tous les débats, controverses, polémiques, apologies, exclusions (etc.) qui tournent autour du sédevacantisme, il y a un fait « fondateur » qu'on omet souvent de mentionner – alors qu'il éclaire ou empoisonne selon qu'on le prend en compte ou non :

LE SÉDEVACANTISME N'EXISTE PAS !

Il n'existe pas, car il s'agit là d'une dénomination de type nominaliste : le sédevacantisme n'est ni une doctrine, ni un principe, ni un mouvement, ni rien qui présente une unité intelligible. Il s'agit d'une étiquette qui est plus une arme de guerre pour ceux qui s'y opposent qu'une revendication pour ceux qui sont censés le professer. Certes, il en est qui revendiquent l'appellation, mais c'est dans un second temps car, si je ne m'abuse, cette dénomination fut lancée par Michel Martin *alias* Georges Salet, aux alentours de 1980.

Qui d'ailleurs le professe ? Comment professer ce qui n'est qu'une conclusion, alors que tous ceux qui parviennent à cette conclusion (avec des différences notables) nourrissent le désir de n'avoir aucune doctrine distinctive, de n'avoir d'autre principe que d'être catholique, de voir la fin de ladite conclusion qui leur semble être un cauchemar ?

Autrement dit, ce néologisme ne désigne pas une doctrine, comme l'est par exemple l'hylémorphisme ; il ne désigne pas un courant doctrinal se référant à un homme, comme l'est le thomisme ; il ne désigne pas un groupe de disciples s'inspirant d'un livre comme le jansénisme ; il ne désigne pas une secte unifiée autour d'un chef ou de son souvenir, comme le calvinisme ; il ne désigne pas un penchant ou une *ratio agendi* comme le libéralisme ; il ne désigne pas un principe fondamental comme le réalisme ; il ne désigne pas une philosophie comme le cartésianisme ; il ne désigne pas une anti-doctrine comme le modernisme. Il n'est qu'une étiquette anonyme, l'ogre des contes pour enfants.

Pour ceux qui se lèvent comme adversaires du sédevacantisme, combattre une étiquette est efficace, sécurisant, sans risque, sans obligation d'argumenter. On n'est pas arrêté par un adversaire évanescent, on n'est pas entravé par la réputation d'un prochain indéterminé, on se sent libre de ployer la doctrine et l'histoire à son gré. C'est du courage à bon compte, c'est de la théologie au rabais, c'est un témoignage de la foi un peu flou.

Mais c'est aussi délétère pour les mœurs intellectuelles, pour l'édification des fidèles, pour l'amour de la sainte Église catholique.

*

* *

Quand le pouvoir de Magistère de l'Église ne s'exerce pas, et donc qu'il ne peut directement guider ni rectifier la réflexion sur la situation de la sainte Église et sur l'exigence de la foi, qu'il ne peut déterminer le contenu du témoignage que tout catholique en doit porter, il importe au plus haut point de porter son attention *dominante* sur les principes qu'on met en œuvre.

Non seulement il faut les connaître avec soin – car ce sont ceux-là même de la foi et de l'intelligence de la foi – mais il faut y revenir sans cesse pour bénéficier de leur lumière, pour demeurer dans leur influence, pour éviter d'outrepasser ce qu'ils permettent d'affirmer.

C'est la fidélité à ces principes qui est la grande garantie de l'orthodoxie : elle l'est bien davantage que la conclusion qu'on en tire. Celui qui professe et met en œuvre les principes de la foi, même si – sans mauvaise foi de sa part – il échoue à mener sa réflexion à son terme, est plus orthodoxe que celui qui arrive à la « bonne conclusion » en se fondant sur de faux principes ; ou en tirant des conséquences indues de ladite conclusion ; ou en en prenant prétexte pour avoir un comportement aberrant.

Il ne s'agit donc pas, dans le présent dossier, de « forcer » une conclusion par tous les moyens, mais de nous remettre dans la lumière de la foi catholique pour que notre adhésion à la sainte Église catholique soit « en esprit et en vérité », éliminant tout ce qui la contredit ou l'amointrit, adhérant sans réserve à tout ce qu'elle enseigne sur elle-même.

C'est la seule façon de connaître la vérité divine et d'en vivre, et d'être sauvé par elle.

*

* *

Ces préliminaires étant posés et toujours activement présents, la commodité peut faire utiliser le mot *sédévacantisme* pour désigner l'affirmation suivante : aujourd'hui il n'y a pas à Rome (ni ailleurs) de vrai Pape qui soit assis sur le trône pontifical, il n'y a pas de Vicaire de Jésus-Christ qui détient la plénitude du pouvoir dans l'Église (Magistère, Ordre et Juridiction), il n'y a personne qui soit investi de l'autorité souveraine que Jésus-Christ communique au souverain Pontife.

Autrement dit, le sédévacantisme est la profession que Benoît XVI (Josef Ratzinger) n'est pas Pape, et qu'il n'y a personne de légitime à la place qu'il occupe.

Par la même commodité, on appellera donc *sédévacantistes* les catholiques qui adhèrent à cette affirmation. Je dis bien *catholiques*, excluant absolument ceux qui ne professent pas la foi catholique ou qui se sont séparés de l'unité de l'Église.

*

* *

Le dossier comporte sept sections :

- A : quelques points de doctrine catholique sur lesquels se fondent les sédévacantistes, et qui sont niés ou malmenés par leurs adversaires ;
- B : quelques points de doctrine catholique en lesquels se manifeste la rupture existant entre Vatican II et consorts, et le Magistère antérieur ;
- C : mes convictions ;
- D : mes arguments ;
- E : les conséquences que j'en tire ;
- F : les divergences et controverses entre sédévacantistes ;
- G : divers.

Comme il est facile de le voir, ce dossier comporte une partie « subjective » (C, D, E) : j'y expose ce que je crois être *la vérité objective, nécessaire à professer sous peine de nier quelque point infailliblement enseigné par l'Église catholique*, mais je n'ai aucune autorité pour l'imposer à quiconque, ni pour l'ériger en critère de catholicité.

En dehors de ma conscience qui est liée parce que, après étude, réflexion, élimination, rectification, je vois ces conclusions avec une évidence qui se résout nécessairement dans la

profession de la foi catholique, en dehors de ma conscience donc, mes conclusions n'ont que la force des principes sur lesquels elles reposent et des arguments que je mets en œuvre pour les démontrer. Ni plus, ni moins.

En tout état de cause, je ne suis le porte-parole de personne, je ne suis le représentant d'aucune école, d'aucun mouvement ni d'aucun groupe: je ne parle qu'en mon nom, je ne prétends pas que tout le monde «sédévacantiste» est d'accord avec moi. Je n'avance que ma qualité de catholique, et ne voudrais pas le faire indignement.

S'il faut rapidement dire quelles sont ses convictions doctrinales à propos de la question du «sédévacantisme», en voici quatre points:

- je tiens pour vraie la «thèse de Cassiciacum» (sans porter d'exclusive à l'encontre de ceux qui n'acceptent pas la permanence «materialiter», car je comprends fort bien les réserves que cette distinction plus ou moins inédite peut susciter);
- je tiens les sacres épiscopaux sans mandat apostolique pour contraires à la constitution de l'Église et à son unité;
- je refuse de considérer comme non-catholiques ceux qui sont en désaccord (même grave) avec moi, car mon avis (même si je le tiens dans la lumière de la foi) n'a pas d'autre autorité que celle des arguments que j'apporte, et n'est impératif que pour moi et ce qui est sous ma responsabilité;
- je considère toute forme de «conclavisme» comme une folie qui ne mérite aucune considération.

Ce dossier sera donc très personnel. De plus, le temps me manque, ma paresse renaît sans cesse: aussi les documents sont, pour la plupart, des documents déjà existants, marqués par leur destination ou par le contexte qui ne peuvent toujours être détaillés. Mais à qui veut sérieusement étudier cela ne constituera pas un obstacle. *Intelligenti pauca*. Et il sera toujours loisible de demander des éclaircissements.

Le *corpus* sera donc constitué d'articles de *Quicumque* ou de *Notre-Dame de la Sainte-Espérance*, d'intervention sur le *Forum catholique* et d'extraits de correspondance.

Je garde le désir ardent que tous arrivent à la même conviction que celle qui se dégage de cet ensemble, non seulement parce qu'elle est vraie, mais aussi parce qu'elle permet de professer la doctrine catholique sans «caviardage» et parce que, tout modestes que soient ma place et mon mérite, elle fait travailler utilement pour l'Église catholique.... C'est la raison d'être de ces pages et de la prière qui les accompagne.